



11 octobre 2006

## COMMUNIQUE

### **DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE**

La société ADT SIIC (*société anonyme dont les titres sont admis aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris – compartiment C - au capital actuel de 15.000.000 euros, dont le siège social est situé 55, rue Pierre Charron - 75008 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 030 200*) indique qu'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires est appelée à se prononcer le 13 octobre 2006 sur une distribution exceptionnelle d'un montant global de 19.637.523,40 euros prélevée sur le poste « autres réserves » à hauteur de 5.245.116,60 euros et sur le poste « prime d'émission » à hauteur de 14.392.406,80 euros, soit un montant de 0,05 euro par action.

A l'issue de l'opération de distribution telle que décrite ci-dessus, le poste « autres réserves » serait ainsi porté de 5.245.116,60 euros à 0 euro et le poste « prime d'émission » serait ainsi porté de 15.514.176,06 euros à 1.121.769,26 euros du fait de cette distribution.

Le paiement de la somme de 19.637.523,40 euros, au titre de la distribution, serait effectué par la remise de bons de souscription d'actions de la société Acanthe Développement (*société anonyme dont les titres sont admis aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris – compartiment B - au capital actuel de 30.275.010 euros, dont le siège social est situé 2, rue de Bassano - 75016 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 735 620 205*) émis le 25 mars 2003 et venant à échéance le 31 octobre 2009 (« BSA 2009 ») que la Société détiendrait en portefeuille à raison d'un (1) BSA 2009 pour une (1) action de la Société.

La base de conversion des BSA 2009 s'établit, depuis l'opération de division par 15 des BSA 2009 décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Acanthe Développement en date du 26 septembre 2006, comme suit : pour 75 BSA 2009 et un versement de € 4,00, il sera délivré 1,85 action de la société Acanthe Développement.

L'opération de distribution serait par ailleurs décidée sous la condition suspensive de l'acquisition par la Société auprès de la société Acanthe Développement de 124.000.000 BSA 2009 afin d'obtenir un nombre suffisant de BSA 2009 pour servir cette distribution, et ce par voie d'échange avec les actions et le compte-courant de la société Finance Consulting, propriétaire d'un immeuble à Bruxelles, actuellement détenus par la Société, au plus tard dans le mois de ladite décision. Cette opération d'échange se ferait sur la base d'expertises immobilières et d'une étude de valorisation des BSA 2009 qui ont conduit à retenir des valeurs de 0,05 euro pour chaque BSA 2009 et de 6,150 millions d'euros pour l'immeuble de Bruxelles ; elle a été validée par un rapport d'équité réalisé par un cabinet extérieur spécialisé.

\* \* \*

Code ISIN FR 0000064594

Contact :  
[info@adtsiic.com](mailto:info@adtsiic.com)

Contact presse :  
Solange Stricker & Associés  
Geneviève de Négri  
Tél : 01 40 71 07 03